

Accélération du réemploi en France

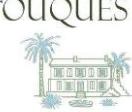
Adelphe révèle les lauréats 2024 de son appel à projets “EncoRE plus de réemploi” et lance une nouvelle édition pour amplifier le mouvement

Alors que la loi AGEC fixe un objectif de 10% d'emballages réemployés d'ici 2027, Adelphe, avec l'appui de sa maison-mère Citeo, prend des mesures concrètes pour accélérer la dynamique. L'éco-organisme dévoile les 45 lauréats de son appel à projet 2024 “EncoRE plus de réemploi”. Pour continuer d'amplifier le mouvement, Adelphe renouvelle son appel à projets en l'adressant aussi aux petites structures pour les soutenir dans leur démarche. L'objectif : accompagner financièrement et techniquement le développement de solutions d'emballages réemployables, adaptées aux spécificités des vins et spiritueux, du secteur de la santé, mais aussi d'autres secteurs comme les métiers de bouche.

Focus sur les lauréats de l'édition 2024 : un bilan prometteur témoin d'une mobilisation croissante

Après le succès des dernières éditions – qui ont permis, en deux ans, de financer 140 projets d'entreprises et d'apporteurs de solutions de réemploi, pour un montant total de plus de 7 millions d'euros engagés – Adelphe poursuit sa mobilisation aux côtés des entreprises et des organisations professionnelles afin d'accélérer la transition vers un modèle plus vertueux. Une majorité des projets accompagnés provient de la filière vin, mais les professionnels des métiers de bouche et du secteur de la santé se mobilisent également. En 2024, 90 nouveaux projets ont été sélectionnés.

Voici quelques exemples de projets Adelphe soutenus en 2024 :

 <p>domaine les Fouques</p>	<p>VINS ET SPIRITUEUX</p> <p>Domaine les Fouques Le passage à l'échelle du réemploi</p> <p><u>Objectif du projet :</u> <i>“Le projet de passage à l'échelle consiste à l'achat d'un parc d'emballages primaires réemployables, l'achat d'étiquettes lessivables, à équiper les points de collecte de casiers, à collecter, massifier et envoyer dès 2025 des bouteilles au lavage. L'objectif est de passer toutes nos cuvées au réemploi en 2025.”</i></p> <p><u>Chiffre clé :</u> 65 000 bouteilles réemployables mises sur le marché dès 2024.</p>
 <p>GROUPE BLACHÈRE</p>	<p>MÉTIERS DE BOUCHE</p> <p>Groupe Blachère - Marie Blachère Le sac à pain réemployable</p>

	<p>Objectif du projet : <i>“Le projet “sac à pain réemployable” vise à réintroduire le sac à pain traditionnel dans une version moderne et réutilisable. Cette initiative accompagnera notre offre “3 baguettes + 1 offerte”, qui sera désormais vendue dans un sac à pain réemployable, permettant aux clients de profiter d'une solution écologique et économique. Les clients qui reviennent en magasin avec leur sac à pain pourront acheter le lot de baguettes « 3+1 » à un tarif préférentiel sans emballage supplémentaire. »</i></p> <p>Chiffre clé : 40,5 millions de sacs papiers par an, possiblement sortis du marché pour l'ensemble des boutiques de l'enseigne.</p>
	<p>SANTÉ</p> <p>LEEM : L'étude de faisabilité du réemploi pour le secteur du médicament</p> <p>Objectif du projet : <i>“Ce projet s'inscrit dans la suite de la feuille de route 3R du LEEM réalisée en 2023 et vise à dresser une vision concrète des enjeux opérationnels, réglementaires, techniques et sanitaires de la mise en place du réemploi pour la filière du médicament. L'objectif de cette étude sera d'initier le passage à l'action des adhérents du LEEM en identifiant les leviers concrets à activer pour faire du réemploi une réalité pour la filière du médicament.”</i></p> <p>Chiffre clé : + 60 000 tonnes d'emballages ménagers de médicaments mis sur le marché chaque année</p>

Découvrir la *liste complète des projets lauréats ici* : [Liste des lauréats 2024](#)

Nouveaux financements : lancement de la 3ème édition de l'appel à projets réemploi

Le 21 mai 2025, Adelphe a lancé la **troisième édition de son appel à projets « EncoRE plus de réemploi »**. Une enveloppe de près de 2 millions d'euros¹ est proposée pour continuer d'accompagner le réemploi : adaptation des chaînes de production, financement d'études en R&D, expérimentations terrain ou campagnes de communication pour transformer durablement les pratiques.

Une nouveauté cette année : l'appel à projets s'adresse aussi aux plus petites structures : une aide pouvant aller jusqu'à **25 000 €** est désormais proposée aux entreprises dont l'écocontribution (utilisée pour le recyclage de leurs emballages) est comprise entre **81 € et 1 000 €**. Il est également ouvert aux groupements d'entreprises adhérentes d'Adelphe. Les **adhérents des contrats collectifs**,

¹ Montants susceptibles d'être ajustés en cours d'année.

les **fédérations professionnelles** ainsi que les **apporteurs de solutions** peuvent donc bénéficier, cette année, des financements d'Adelphe.

Les **critères de sélection ont été élargis** afin de mieux prendre en compte les spécificités et contraintes opérationnelles propres à chaque secteur, mais aussi pour faciliter les premières initiatives. Par ailleurs, pour cette année **la consigne a été rendue non obligatoire** dans le cahier des charges pour le secteur des **boissons**, notamment les **vins et spiritueux**, pour les magasins de moins de 400m² et les autres canaux de distribution comme la **restauration** (Cafés, Hôtels, Restaurants et commerces de bouche), la **vente directe** (caveaux, foires), les **projets situés dans les DROM-COM**.

Les entreprises et les porteurs de projets ont jusqu'au **31 octobre 2025** pour déposer leur dossier. Pour postuler, il suffit de télécharger le formulaire en ligne disponible sur le site internet d'Adelphe : <https://www.adelphe.fr/mieux-nous-connaitre/actualites/appel-projet-reemploi-2025>

❖ Réemploi : la feuille de route d'Adelphe

Adelphe structure sa feuille de route autour de deux axes majeurs :

1. Le dispositif national ReUse – une activation historique

ReUse est un programme collectif visant à créer une filière nationale de réemploi des emballages alimentaires porté par Citeo et Adelphe. En juin 2025, 4 régions pilotes (Pays-de-la-Loire, Bretagne, Normandie, Hauts-de-France) testeront l'utilisation de 30 millions d'emballages réemployables dans 700 GMS. Adelphe fédère les acteurs vins, bières et cidres dans cette expérimentation, avec 10 entreprises adhérentes déjà engagées. Deux modèles standards de bouteilles (bordelaise et bourguignonne) ont émergé pour la filière vin, en vue d'une première commercialisation fin 2025.

2. Une dynamique territoriale dédiée aux vins et spiritueux

Adelphe accompagne aussi les circuits « hors GMS » (CHR, cavistes, caveaux), qui représentent 30 % du marché des vins tranquilles. Webinars, rencontres régionales et groupes de travail permettront d'identifier les leviers concrets pour structurer ou renforcer les boucles locales de réemploi. Un « pas à pas » pour les producteurs, des soutiens financiers, ainsi que des outils opérationnels seront progressivement déployés pour accompagner toutes les initiatives.

À propos d'Adelphe

Société de services agréée par l'État, filiale de Citeo, Adelphe est un éco-organisme dont la mission est de réduire l'impact environnemental des emballages ; il est particulièrement actif sur les filières des vins et spiritueux, des métiers de bouche et de la santé. Grâce à l'éco-contribution versée par les acteurs économiques de ces secteurs, Adelphe conseille les entreprises pour que leurs emballages soient davantage réduits-réemployés-recyclés, finance les collectivités locales pour mieux les collecter et les trier, et sensibilise ses publics sur les bonnes pratiques et les bons gestes à adopter. En 2024, plus de 16 000 entreprises adhèrent à Adelphe et mobilisent environ 80 millions d'euros pour développer ce modèle circulaire, contribuer à la décarbonation de l'économie et ainsi préserver l'environnement et la biodiversité.

Site internet : www.adelphe.fr



Contacts presse - Louise Aelbrecht et Coline Hondermarck - adelphe@monet-rp.com - 05 56 20 66 77